

Le premier ministre, qui a mis en œuvre le déconfinement en mai, nous a reconfiné en novembre. Le monde d'après, que nous avait annoncé le Président Macron, quoi qu'il en coûte, n'a pas tiré les leçons du premier confinement. Toutes les professions de santé rapportent que la situation sanitaire s'est dégradée à un rythme préoccupant. Cette situation, mi-octobre était d'autant plus alarmante que les capacités de soin demeurent beaucoup trop restreintes. Personne ne peut admettre que des médecins soient amenés à faire des choix insupportables au plan éthique et à prioriser certains patients au détriment des plus fragiles ou de ceux souffrant d'autres pathologies. Notre ministre de la Santé avait ainsi déclaré, début novembre : « Si les Français ne respectent pas le confinement, dans 8 jours la situation sera désespérée dans nos hôpitaux ! ». Ce serait donc de notre faute ! C'est une culpabilisation insupportable de nos concitoyens. Comment peut-il dire aux lycéens, aux collégiens et aux personnels des établissements scolaires, par exemple, que ce sera de leur faute s'ils attrapent ce virus quand ils sont obligés de s'entasser dans des couloirs, à la cantine, ou quand il manque de personnels pour satisfaire au protocole sanitaire de la rentrée de la Toussaint ? D'ailleurs, des enseignants, la conseillère principale d'éducation, les personnels de la vie scolaire et des parents d'élèves du collège Politzer se sont mobilisés pour demander plus de personnels et un aménagement du cadre et des programmes scolaires.

Pour que les Français respectent les règles, il faut des consignes claires, cohérentes avec les activités, les mêmes pour tous. Nous soutenons tous les petits commerces qui tentent pour certains de conserver un maigre chiffre d'affaire par la vente à emporter.

En attendant la guerre des firmes pharmaceutiques a commencé sur les vaccins, engendrant des valorisations boursières.

Durant ce confinement, la majorité Les Républicains au Sénat n'a pas chômé. Elle a adopté un amendement sur le report de l'âge de départ à la retraite à 63 ans et l'allongement de la durée de cotisation à 43 annuités. Elle a refusé de faire entrer de nouvelles recettes taxant le capital, qui profite de la crise et dont on attend le ruissellement. L'urgence n'est pas à travailler plus longtemps au moment même où la pauvreté explose, où des centaines de milliers de jeunes sont au chômage et sans RSA pour les moins de 25 ans.

Nous vous souhaitons de passer les meilleures fêtes possibles.

dammariecitoyenne@gmail.com